



LAURAGUEL, Notre village

Bulletin municipal d'information n°2
Décembre 2014

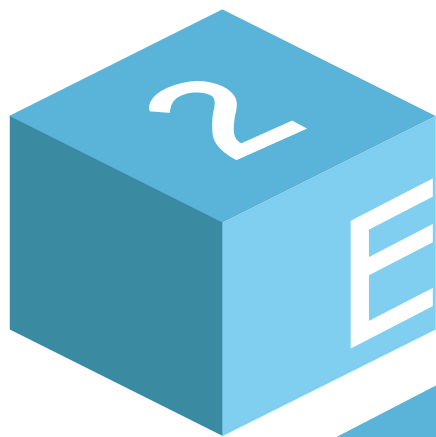
Edito 2

Actu politique 3

La vie du village 4

Réalisations 8

En bref 10



Edito



Vos élus sont au travail depuis maintenant 9 mois ;

Le temps d'une gestation. Celle des projets est mûrie et de nombreuses réalisations ont déjà vu le jour. D'autres, plus conséquentes, sont sur les rails et en attente des subventions sollicitées. Car, comme promis, le redressement des comptes de la commune reste notre priorité absolue ; il est désormais engagé et sur la bonne voie.

Malgré tout, on peut, tout en respectant cet objectif essentiel, faire bouger les lignes.

Comme vous pourrez le constater dans ce numéro, de nombreux projets structurants pour le village vont être engagés ou réalisés l'année prochaine et la suivante dans le droit fil du programme de campagne de vos élus.

Et le tout sans avoir recours à l'emprunt afin de ne pas alourdir la dette déjà importante de la commune, c'est-à-dire en auto financement. Comment faisons-nous pour y parvenir ? Il n'y a pourtant pas de baguette magique et nous tenons notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux en ce qui concerne la part de la commune.

La solution reste de faire des économies très importantes sur le budget de fonctionnement : abandon des indemnités au budget par le maire et les maires adjoints et non remplacement d'une

secrétaire - possible grâce à l'implication des élus et de la secrétaire restant en poste - qui a été mutée à sa demande, et la fin de certaines tâches indues de secrétariat ne relevant pas de la commune (après notre élection).

Notre gestion responsable a un but bien précis : sortir la commune de la zone d'alerte budgétaire (du « rouge ») qui reste notre objectif majeur, et nous avons bon espoir d'y parvenir et peut être bien plus tôt que prévu...

L'année 2015 verra aussi l'organisation de deux élections locales : les départementales (anciennes cantonales) les 22 et 29 mars et les régionales en décembre ; le bureau de vote se situera désormais au Foyer communal mieux adapté pour recevoir tout public et pour assister plus confortablement aux opérations de dépouillement

En cette fin d'année, et comme il est de tradition, vos élus vous adressent leurs très sincères vœux pour 2015 : que cette nouvelle année vous apporte ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, joie, bonheur, santé et prospérité.

Bonne et heureuse année
2015 !

Edito



Elections départementales (ex cantonales) en mars 2015

La nouvelle carte cantonale a été publiée au journal officiel le 25 février 2014 (Décret n° 2014-204 du 21 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de l'Aude) et sera effective dès mars 2015, date des prochaines élections cantonales (1er tour le dimanche 22 mars et 2ème tour éventuellement dimanche 29 mars).

Ce nouveau découpage est issu de la loi du 17 mai 2013 qui a instauré un nouveau mode d'élections pour les Départements dans le but de favoriser la parité dans l'accès aux fonctions d'élus, de respecter une juste représentation des territoires et de rééquilibrer les cantons qui connaissent de grands écarts de population dus aux évolutions démographiques.

En 2015, la collectivité qui prendra le nom de "Conseil départemental" (et non plus « Conseil Général ») comptera 19 cantons (au lieu de 35 actuellement), tous compris entre 15 000 et 22 500 habitants.

Dans chaque canton seront élus deux conseillers départementaux, une femme et un homme, pour une durée de 6 ans. Le scrutin sera binominal paritaire à deux tours. Ainsi, l'assemblée départementale comptera au total 38 élus.

Les Cantons d'Alaigne (auquel appartient aujourd'hui la commune de Lauraguel), de Fanjeaux, de Belpech et de Salles sur l'Hers disparaîtront et n'en formeront plus qu'un qui prendra le nom de « Canton de la Piège au Razès » (il n'y a plus de nom de ville associé au nom du Canton sauf pour les grandes villes). Quatre autres communes, n'appartenant pas aux 4 anciens cantons, rejoindront ce nouveau Canton : Laurabuc, Mireval, Pexiora et Villepinte.

Les élections auront donc lieu les 22 et 29 mars 2015 et les habitants de Lauraguel voteront au Foyer communal mieux adapté pour l'accès des personnes à mobilité réduite et offrant des facilités de stationnement pour les véhicules ; de plus les citoyens pourront assister aux opérations de dépouillement dans des conditions plus confortables qu'à la mairie dont la salle est trop petite et mal insonorisée.

Les Finances locales durement ponctionnées

Le Gouvernement va rogner très fortement sur les dotations aux collectivités territoriales qui, avec les impôts locaux, constituent leurs seules ressources. Ce sont ainsi 11 milliards d'euros qui seront ponctionnés de 2015 à 2017, dont la première tranche de 3,67 milliards est inscrite dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2015.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) du bloc communal diminuerait ainsi de 2,071 milliards d'euros, une baisse prise en charge à 70% par les communes et 30% par les intercommunalités, comme l'an dernier (soit 1,45 milliard pour les communes et 621 millions pour les EPCI).

La baisse des dotations atteindra 28 milliards d'euros en cumulé sur la période de 2014 à 2017. L'association des maires de France, toutes tendances politiques confondues, a protesté unanimement contre cette mesure et a indiqué que : « Tous les élus ont insisté sur le risque que cette baisse entraînerait sur l'investissement public local dans le pays ».

Comment en effet relancer l'économie en récession et retrouver la croissance si les collectivités n'ont plus de ressources alors que 70% de l'investissement public est assuré en France par les collectivités locales ?



Le Tour de l'Aude Handisport est passé à Lauraguel

Le tour de l'Aude cycliste Handisport est organisé par le Comité Handisport de l'Aude, organisme qui fédère l'ensemble des clubs et sections handisport du département.

Le 12ème Tour de l'Aude cycliste handisport a été effectué par ces athlètes courageux en 4 jours ; la dernière étape reliait le **vendredi 19 septembre** Montréal à Saint Martin de Villeréglan. Lors de cette étape les participants (60) et leurs accompagnateurs (20) ont fait une halte à Belvèze du Razès puis à Lauraguel.

Ils sont arrivés devant le foyer communal de Lauraguel à 17H30 en provenance d'Alaigne et Routier. Ils ont été accueillis par le maire et les membres du conseil municipal qui leur ont offert rafraîchissements et gâteaux secs pour qu'ils récupèrent des forces pour terminer en forme leur périple. Le maire a affirmé la joie et la fierté du village de saluer cette épreuve et de pouvoir honorer comme il se doit ces compétiteurs exemplaires.

La vie des écoles

Cette année scolaire a vu l'ouverture d'une quatrième classe à l'école Jacques BERNIES ;

Les 82 élèves sont répartis ainsi :

- **Maternelle - petite et moyenne section** - = 22 enfants (enseignante : Madame Caroline GRIOTTO)



- **Grande section et Cours préparatoire** = 12 élèves (Madame Christiane LAMIAUD)



- **Cours Élémentaire 1 et CE 2** = 20 élèves (Madame Marie VILLAIN)



- **Cours Moyen 1 et CM 2** = 28 élèves (Monsieur Marcel REYNES, Directeur de l'école).



Les représentants élus des parents d'élèves pour cette année scolaire sont :

Mmes AGUERRA, PUY, SALVI, membres titulaires.

Mmes AVERSENQ, BONILLA, CHAUMONT et M DUPLESSIS-KERGOMAR, membres suppléants.

Un nouveau prestataire pour les repas de la cantine a été choisi après appel d'offres ; il offre des menus variés et plus complets. Une réunion avec les parents a été organisée le 26 septembre: transparence et suggestions ont été au programme.

La communauté de communes du Limouxin a définitivement abandonné sa compétence pour les activités périscolaires aux communes qui devront prendre à leur seule charge désormais le temps périscolaire.

Deux grandes vitres qui étaient fêlées à la suite de chocs ont été changées par la miroiterie Labeur. Un tuyau d'évacuation des eaux usées intérieur, obstrué par du béton durant la construction de l'école, a dû être débouché par utilisation d'une foreuse spécialisée ; les spécialistes y ont consacré quatre longues journées de travail.

L'obligation d'analyse de l'air dans les écoles maternelles à compter du 1er janvier 2015 a été heureusement reportée par la ministre de l'écologie ; rappelons qu'il en aurait coûté à la commune près de 4.000 € !

La sonnette placée à l'intérieur de l'école a été complétée par une autre située dans la cour ; ainsi les appels pourront être entendus même pendant les récréations.

Périscolaire

Encore une réforme ! Un décret paru en catimini début novembre vient de décider que le mercredi après midi serait désormais du temps périscolaire, c'est-à-dire à la charge (notamment financière) des collectivités. A compter du 1er janvier 2015, la communauté de communes du Limouxin abandonne sa compétence qui devra être reprise par la commune pour les cinq jours hebdomadaires de classe : l'animation du temps périscolaire et la garde des élèves seront donc à sa charge exclusive.

Les collectivités territoriales sevrées des aides de l'Etat et croulant sous les charges qu'il lui transfère sans concertation, voilà la réalité d'aujourd'hui.

Toutes tendances politiques confondues, les élus sont vent debout contre toute cette série de mesures visant à transférer à bon compte le poids de la fiscalité de l'Etat

vers les collectivités.

La vie des associations

Activ'Lauraguel, la dynamique association de gymnastique présidée par Katy MOUGNIBAS a repris ses activités le 9 septembre. Rappelons qu'elle propose un moment de remise en forme dans la bonne humeur et la convivialité tous les mardis et vendredis (de 18H45 à 19H45) au Foyer communal.

Les Optimistes, association du 3ème âge, a organisé un voyage dans le Tarn le 27 septembre, un loto le 23 novembre et un repas de fin d'année le 6 décembre.

Le Comité des Fêtes organisera en fin d'année le réveillon de la Saint-Sylvestre et le dimanche 11 janvier 2015 un loto au Foyer.

Lauraguel Pétanque Club a organisé son traditionnel repas de fin de saison le samedi 27 septembre. De nombreux participants (80), bien au-delà des « aficionados » de la boule et tous habitants de Lauraguel, ont partagé un moment de convivialité et de détente au Foyer dans une ambiance de fête.

L'association des Amis de la Blagueuse a organisé un déjeuner le dimanche 5 octobre 2014 ; une cinquantaine de convives ont pu ainsi déguster un excellent cassoulet et écouter un mini concert de saxophone d'un ami britannique.

Country Friends : les cours de danse country pour débutant ont lieu au Foyer chaque jeudi de 19H à 20H30. L'association a organisé notamment cette année la galette des rois, la fête de la St Patrick et une soirée Country le 12 avril.

Lauraguel Solidarités, nouvelle association à objet humanitaire, a lancé une enquête auprès des habitants pour le portage des courses pour les personnes âgées ou ne disposant pas de véhicule ainsi que pour l'organisation d'un marché hebdomadaire. Les réponses sont en cours de traitement.

Cette association a également organisé un vide dressing et une bourse aux jouets le dimanche 14 décembre et prévoit de faire un grand loto le dimanche 15 février 2015.

Lauraguel affiche ses racines

La nouvelle municipalité a décidé d'ornez le village avec de nombreux objets ou matériels ayant un lien direct avec l'agriculture et la viticulture en particulier. C'est ainsi qu'un pressoir Vaslin à vis, un épandeur, des tonneaux, une hotte et des comportes prennent place dans le décor. Tous ces objets seront plantés de fleurs et dès l'année prochaine ; Lauraguel deviendra alors un village fleuri

ressemblant à ses racines. N'oublions pas en effet que l'agriculture et surtout la viticulture a été l'activité principale des habitants au fil des siècles, le métier de vigneron étant alors le plus répandu.

Et ces racines viticoles sont revendiquées haut et fort : en effet un panneau « **village vigneron** », portant une grappe de raisin, a été placé aux entrées de l'agglomération sur la route principale (la RD 623) qui traverse Lauraguel sur l'axe Castelnaudary-Limoux. Cette voie enregistre un trafic routier très important puisque plus de 3600 véhicules par jour transitent par notre village.

Et, fait remarquable, tout cela n'a qu'un impact budgétaire minime puisque tous ces objets ont été donnés par des villageois heureux qu'ils retrouvent ainsi une nouvelle vie.



Faits divers

- Des apprentis scribes ont rempli de tags le bâtiment de France Telecom proche du foyer dans la soirée du 9 au 10 septembre. Ils en ont profité pour peindre une longue inscription sur la façade du foyer qui avait été repeinte à peine deux ans auparavant. L'effacement de ces graffiti et la peinture à refaire coûteront au contribuable lauraguéolois près de 1000 €. Il y a pourtant des jeux plus intelligents à la portée des ados en mal de repères ...
- Une tentative de cambriolage a été déplorée le 15 août dans le vieux village de Lauraguel en plein jour. Heureusement les malfaiteurs n'ont pas pu pénétrer dans la maison qu'ils projetaient de « visiter ». C'est le 2ème cas identique en quelques mois ; les gendarmes mènent l'enquête.

Le Très Haut débit Internet bientôt à Lauraguel

Le schéma d'aménagement numérique de l'Aude prévoit de desservir en très haut débit numérique toutes les communes. Ce projet de déploiement du réseau public comporte deux phases : la première sera réalisée durant la période 2015 - 2020 ; la seconde concernera la période 2021 - 2030. C'est le SYADEN qui sera chargé de la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

8 villes de la Communauté de communes du Limouxin (pour un budget de plus de 10,5 millions d'euros) sont retenues pour la première phase et la commune de Lauraguel en

fait partie (avec Alet les Bains, Céprie, Couranel, Limoux, Pieusse, Pomas et Saint Martin de Villeréglan).

Ainsi la fibre optique arrivera à Lauraguel (le local de France Telecom est situé près du Foyer communal) entre fin 2015 et 2020 et permettra aux habitants de bénéficier du très haut débit ; ceux qui le souhaiteront pourront en outre demander à leur frais la connexion en fibre optique de leur domicile et avoir le très haut débit permettant des activités professionnelles de pointe en ligne.

Ce projet est financé par des fonds européens, de l'Etat, de la Région, du Conseil Général et du SYADEN plus une contribution de la Communauté de communes du Limouxin. Il n'en coûtera rien au budget de la commune.

Commémorations

Vendredi 1er août 2014 à 16H les cloches de l'Eglise de Lauraguel ont sonné le tocsin pendant dix minutes ; cent ans auparavant à la même heure en effet le tocsin qui retentit dans toutes les communes de France marqua le signal du départ pour des millions de jeunes hommes ; le début officiel d'un conflit qui allait faire 9 millions de morts et 6,5 millions de blessés en Europe. Cette sonnerie du tocsin dans la plupart des villes et villages français a constitué un moment fort des cérémonies de commémoration du déclenchement du premier conflit mondial.

Le 11 novembre a pris cette année un caractère particulier car on fête le centenaire du début de la première guerre mondiale. Le maire et le directeur de l'école avaient sensibilisé les parents d'élèves sur le devoir de mémoire qui est aussi un devoir d'exemple pour les anciens combattants, les responsables et les élus en fonction ou pas...



Beaucoup de monde au monument aux morts (un record dans notre com-

mune car plus de 150 personnes s'étaient rassemblées) pour commémorer le sacrifice de celles et ceux qui ont défendu notre pays et notre liberté durant cet effroyable conflit. Pour donner un éclat particulier à cette cérémonie, le maire, qui a prononcé un discours inédit, a proclamé les noms des 20 lauraguéolois tombés au champ d'honneur durant ce conflit effroyable. Un vin d'honneur et un repas offerts par la commune ont suivi cette célébration : 130 participants ont honoré de leur présence ces agapes conviviales. A noter que les chasseurs de Lauraguel ont offert le sanglier qui a été dégusté en civet et très apprécié des convives

Hommage à Robert LAURES

Lors de la réunion du Conseil municipal du vendredi 17 octobre, les élus ont décidé de rendre hommage à une grande figure du village : Robert LAURES.

Décédé il y a un peu plus d'un an, à l'âge de 84 ans, Robert LAURES avait été Conseiller municipal du village. Il avait exercé le métier de viticulteur et se consacrait depuis sa retraite à cultiver son jardin, soigneusement entretenu.

Il était également un pilier de « La Blagueuse », l'endroit du village où l'on discute de tout et de rien situé dans le grand tournant de la route départementale après le pont de l'Albane.

Aucun coin du territoire communal, qu'il sillonnait sur sa mobylette, n'échappait à son œil sagace.

La salle de réunion du conseil municipal est désormais dénommée « salle Robert LAURES » par la volonté unanime des élus de la commune.

Prévention des incendies et des intoxications

La Préfecture communique les conseils de prévention suivants :

Chaque année près de 250.000 sinistres liés au feu sont recensés en France. Ils sont responsables de 10.000 blessés et 800 décès. 70% des incendies mortels ont lieu la nuit. Il s'agit aussi de la deuxième cause de mortalité des enfants de moins de 5



ans.

Quelques précautions sont donc à prendre et sont obligatoires :

Le ramonage

Le règlement sanitaire départemental de l'Aude précise que « les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuels, ainsi que leurs tuyaux de raccordement doivent être, à l'initiative des utilisateurs, vérifiés, nettoyés et réglés au moins une fois par an ».

Les détecteurs de fumée

Tout lieu d'habitation devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée au plus tard le 8 mars 2015. Ces détecteurs devront posséder le marquage CE et répondre à la norme NF EN 14604. Dans les logements ces détecteurs devront être installés de préférence dans les couloirs ou circulations menant aux chambres.

Les installations électriques : quelques règles de base

- Une installation électrique saine, sans surcharge des circuits sur une même prise,
- Entretien régulier des installations de gaz, de chauffage et d'électricité,
- Surveillance de tous les appareils électriques

Le chauffage

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) conseille de ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu. Ces derniers « sont réservés à un usage bref et par intermittence ».

Risques liés au monoxyde de carbone

- Gaz toxique et inodore, il est responsable d'une centaine de décès par an. Des gestes simples existent pour éviter les intoxications :
- Faire vérifier les installations de chauffage et les conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Veiller toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion,
- Ne pas utiliser comme chauffage des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braséro etc ...
- Placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.



Eglise

La porte monumentale de l'Eglise a été repeinte au mois d'août et une rampe placée à droite de l'escalier pour faciliter l'accès aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.



Poubelles de rue

Une corbeille à déchets sur pied a été installée devant la mairie près de la boîte aux lettres, l'autre le sera prochainement sur le parc des Teillettes. Ainsi devrait-on trouver moins de papiers jetés au sol dans ces espaces publics.

Les Teillettes : Deux bancs ont été installés ainsi qu'un ancien épandeur d'engrais reconditionné pour servir de bac à fleurs sur l'esplanade des Teillettes.

Passage sous le Pont de l'Albane

La passerelle implantée sous le Pont de l'Albane est opérationnelle depuis la fin septembre. Elle permet un franchissement aisé et sécurisé de l'Albane sous le Pont, aux piétons et aux poussettes. La circulation des véhicules à moteur est désormais interdite sur ce sentier.



Fleurissement du village

Sur le thème du village vigneron, qui est l'essence même de notre commune, les récipients qui serviront de support et de

décoration à cette thématique fleurie ont été progressivement mis en place : pressoir, comportes, tonneaux, épandeur, foudre...

Progressivement et au fur et à mesure qu'ils seront préparés 10 futs, 1 hotte, 1 foudre et 15 comportes supplémentaires seront installés en divers points du village de manière à ce que le territoire de la commune soit couvert.



Nous remercions tous les habitants qui ont donné à la commune ces anciens outils ou récipients de l'agriculture que les employés communaux ont reconditionnés.

Si vous possédez d'anciens récipients, outils ou engins agricoles et que vous souhaitez en faire don pour la décoration du village, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Une nouvelle image de notre village s'impose ainsi à tous les visiteurs de passage ou en transit : le « village vigneron » qui affirme et affiche ainsi fièrement ses racines.

Goudronnage de l'allée du Perdinet

Les vendanges terminées, le goudronnage de cette voie, très fréquentée depuis l'ouverture de la nouvelle école, a été réalisé par l'entreprise Grasso début novembre.

Finis les éternels nids de poule que les



automobilistes et autres conducteurs de véhicules déploraient sur cette allée. En 2016 ce sera le tour des chemins des Lavois et des Prades d'être « rechaussés » ; ainsi les voies menant à la nouvelle école seront refaites à neuf.

Le chemin rural après le quartier du Pujal a été également réhabilité par le passage d'une niveleuse tout au long de cette voie communale (jusqu'au croisement du chemin de St Roch à Gasparou - en haut du bois) ; le fossé qui longe ce chemin a été curé afin d'éviter toute inondation, ce qui s'est avéré fort utile et judicieux pendant les fortes pluies de la fin novembre qui ont provoqué de nombreuses inondations dans le département.

Les gros projets qui seront engagés en 2015 et 2016

Sous réserve de l'obtention des subventions demandées (et qui ont fait l'objet d'un gros travail de préparation et de montage), les projets importants suivants seront engagés en 2015, voire 2016 :

- **Aménagement de la nouvelle mairie annexe** rendue accessible aux personnes à mobilité réduite - PMR - (comme exigé par la loi).
- **Construction d'un hangar** faisant office de garage et d'atelier municipal chemin de l'Horte sur le terrain appartenant à la commune situé à proximité de l'école.
- **Démolition (fin 2015) derrière la mairie** des anciens préaux des écoles et du bâtiment servant d'atelier et garage municipal et réalisation d'un grand parking en plein centre du village pour desservir la mairie et le restaurant notamment.
- **Création d'une aire de remplissage des engins agricoles conforme aux normes environnementales** sur un terrain communal dédié et fermeture de l'actuelle chemin de l'Horte.
- **Mise en place d'un plateau** traversant sur la RD 623 entre les deux bâtiments de la mairie qui fera office à la fois de ralentisseur et de passage à hauteur de l'entrée de la nouvelle mairie pour les PMR (probablement en 2016).



Contact site internet de la mairie

Le site internet de la mairie (www.lauraguel.fr) vous permet d'avoir des informations sur votre commune mais aussi de contacter par mail les services municipaux. Il vous tient au courant des dernières infos dans la rubrique « actualités ». N'hésitez pas à le consulter.

Repas des voisins

Le quartier de l'Olivette a organisé cette année le repas des voisins le dimanche 28 septembre. C'est le domaine de Soulatge et ses sympathiques propriétaires Hélène et Thierry SOLANA qui étaient les hôtes des 24 participants qui se sont réunis dans le simple but de partager un moment d'amitié et de convivialité ; objectif réussi !

Vendanges

Les vendanges qui ont commencé cette année le 3 septembre se sont terminées



le 10 octobre. La récolte a été considérée comme moyenne à bonne par nos viticulteurs.

Suppression de l'arrêt de bus devant la mairie depuis la rentrée des vacances de Toussaint pour des raisons de sécurité (décidée par la Direction départementale des routes). L'arrêt pour le transport à la demande a été positionné devant le Foyer communal.

Illuminations de Noël

Elles ont été mises en place début décembre et les éclairages fonctionnent depuis le 11. Si le budget le permet, l'année prochaine des illuminations seront installées pour les fêtes de fin d'année dans tous les quartiers du village.

Noël des employés municipaux

La traditionnelle réception de Noël pour les employés de la commune et les enseignants s'est déroulée vendredi 19 décembre. Cette année la municipalité a innové en invitant les familles des employés disparus.

Vœux pour la nouvelle année

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population aura lieu, à l'invitation de la municipalité, le dimanche 4 janvier 2015 à 11H au Foyer communal en présence du Président de la Communauté de Communes du Limouxin.